

Procès-Verbal SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 avril 2026

Le Conseil Municipal de Champclause régulièrement convoqué le 18 avril 2026 par Monsieur Emmanuel Palhier, Maire de la Commune s'est réuni le vendredi 24 avril 2026 à 19 heures en Mairie - salle du Pôle Communal de Boussoulet.

Membres présents :

PALHIER Emmanuel,	ARGAUD Anne-Marie,	MAISONNY Frédéric,
CLOT Guillaume,	GRAND Mickaël,	SORTAIS Jean-Luc,
GENEST Jean-François,	LIOGIER Nathalie,	MACHABERT Marine,
ROUBIN Julie,		

Absent et excusé : Julie GRIGNION donne procuration à Frédéric MAISONNY

Secrétaire de séance : Anne-Marie ARGAUD

Administratif présent : Anaïs DARNE

Ouverture de l'ordre du jour :

Monsieur Bruno LAPLACE, conseiller aux décideurs locaux est présent afin de présenter les grands principes des finances publiques d'une collectivité notamment d'une mairie... De plus, il donne des explications détaillées lors de la présentation des comptes financiers uniques de 2025 ainsi que les différents budgets pour l'année 2026.

Approbation du Compte Financier Unique - COMMUNE – ASSAINISSEMENT – EAU

Le CFU est présenté pour le budget principal ainsi que pour tous les budgets annexes. Les résultats, pour l'exercice 2025, des CFU sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres).

Les CFU sont accompagnés d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

Budget principal de la commune :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de l'exercice
222 763.94 €	433 928.29 €	211 164.35 €

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de l'exercice
194 690.43 €	258 418.51 €	63 728.08 €

Budget annexe : ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de l'exercice
10 772.75 €	10 872.52 €	99.77 €

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de l'exercice
62 869.95 €	60 285.54 €	- 2 584.41 €

Budget annexe EAU

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de l'exercice
59 516.79 €	59 548.15 €	31.36 €

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de l'exercice
127 090.84 €	134 449.25 €	7 358.41 €

Budgets: Principal commune et annexes: Eau et Assainissement.

Le Maire expose :

- les Budgets Prévisionnels proposés pour l'année 2026.

Le conseil, après en avoir délibéré :

- vote, à l'unanimité, les Budgets Primitifs 2026 :

Budget Principal Communal :

Fonctionnement : dépenses et recettes **398 441.38 €**

Investissement : dépenses et recettes **397 116.75 €**

Budget Assainissement :

Exploitation : dépenses et recettes **13 600.00 €**

Investissement : dépenses et recettes **15 258.77 €**

Budget Eau :

Fonctionnement : dépenses et recettes **56 197.53 €**

Investissement : dépenses et recettes **75 146.74 €**

Affectation définitive des résultats

Commune

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	58 102,21
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	155 062,14
	211 164,35
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	63 728,08
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	211 164,35
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	90 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	121 164,35
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Eau

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	31,36
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif:</u>	0,00
	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	31,36
Solde d'exécution de la section d'investissement	7 358,41
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	31,36
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	31,36
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Assainissement

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	99,77
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	0,00
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	99,77
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-2 584,44
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	2 584,44
AFFECTATION (2) = d.	99,77
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	99,77
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Taux communaux :

Il est proposé pour 2025, la conservation des taux 2024, à savoir :

- **taxe foncière bâtie à 32.05 %**
- **taxe foncière non bâtie à 52.55 %**
- **Taxe d'habitation à 14.05 %**

Les taux sont proposés au vote : Adopté à unanimité des membres

Fongibilité des crédits

Il est nécessaire que le conseil municipal se prononce sur la possibilité de délégué au maire procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections. Cette délégation est accordée pour l'ensemble des budgets.

Une délibération sera prise en ce sens.

Questions diverses:

- "Auvergne , votre patrimoine, notre choix" :

La Fondation du Patrimoine à sélectionné 12 projets dans les 4 départements Auvergnats (3 par départements), pour ces projets un appel aux votes est lancé par les différentes communes concernée, du 27/04/2026 au 10/05/2026;

A l'issue, le projet qui aura cumulé le plus de vote, par département, se verra attribué la coquette somme de 15 000€ pour faire face à ses travaux, somme qui sera versée dans les mêmes conditions que la cagnotte déjà en cours.

- "Parc Régional des monts d'Ardèche" :

Le conseil souhaite avoir une présentation globale, avant de se prononcer sur son éventuelle adhésion.

- Courriers divers.

Fin de la séance à 23h25

Le Maire

La secrétaire de séance

Emmanuel PALHIER

ARGAUD Anne-Marie

